

La propriété intellectuelle dans les marchés publics



Malvina Mairesse
Avocat au barreau de Paris
Cabinet H₂O Avocats

Intégrant la
réforme 2021
des CCAG

Objectifs

- ✓ Mesurer les contraintes de l'administration en matière de propriété intellectuelle
- ✓ Cerner l'intérêt des clauses de propriété intellectuelle figurant dans les marchés publics pour chaque partie (secteur public / privé)
- ✓ Apprendre à sécuriser les marchés publics en matière de propriété intellectuelle

Moyens pédagogiques

Exposé illustré d'exemples et de cas concrets tirés de l'expérience de l'intervenante
Références à la jurisprudence et aux cahiers des clauses administratives générales (CCAG)
Échanges de bonnes pratiques

Public concerné

Juristes, *bid managers*, *contracts managers*, chefs de projets, acheteurs...
Tous professionnels du secteur public ou privé amenés à traiter des questions de propriété intellectuelle dans les marchés publics

9h30-18h
4 rue Blaise
Desgoffe
75006 Paris

13 juin
2023

650€

Contenu

- ✓ Rappel sur les liens entre marchés publics et propriété intellectuelle
- ✓ Objectifs et contraintes de l'administration en matière de propriété intellectuelle
- ✓ Panorama des clauses de propriété intellectuelle dans les CCAG (à jour de la réforme 2021)
- ✓ Rédiger et sécuriser les clauses de propriété intellectuelle
 - pour les acheteurs publics, lors de la préparation des marchés
 - pour les candidats, dans leurs réponses aux marchés
- ✓ Droits exclusifs et mise en concurrence
- ✓ Aspects contentieux